



Aux contribuables de la
susdite municipalité

MUNICIPALITÉ DE SAINT-VALÉRIEN- DE-MILTON

AVIS PUBLIC D'ADOPTION D'UNE RÉSOLUTION NOMMANT LA PERSONNE RESPONSABLE DE L'ACCÈS AUX DOCUMENTS

Veillez prendre avis que les membres du conseil de la Municipalité de Saint-Valérien de Milton ont adopté, lors de la session ordinaire du 04 mai 2020, une résolution portant le numéro 136-05-2020 désignant madame Caroline Lamothe, directrice générale et secrétaire-trésorière, à titre de responsable de l'accès aux documents de la Municipalité de Saint-Valérien-de-Milton.

Toute personne intéressée à prendre connaissance de la résolution 136-05-2020 n'aura qu'à se présenter aux heures et jours réguliers d'ouverture de mon bureau sis au 960 Chemin Milton à Saint-Valérien-de-Milton.

Donné à Saint-Valérien-de-Milton, ce 05 mai 2020.

***Robert Leclerc
Directeur général et
Secrétaire-trésorier adjoint***

Certificat de Publication (Article 420)

Je soussigné, Robert Leclerc, directeur général et secrétaire-trésorier adjoint, résidant à Upton certifie sous mon serment d'office que j'ai publié le présent avis en en affichant une copie entre 13H00 et 16H00 le cinquième jour du mois de mai 2020, à chacun des endroits suivant, savoir:

bureau municipal et centre communautaire

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 05 mai 2020.

*Robert Leclerc,
Directeur général et
Secrétaire-trésorier ajoint*